

AVIS N° 175 - 2017 / BRVM / DG

CORIS BANK INTERNATIONAL

Valeur théorique du Droit d'Attribution

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que dans le cadre de l'augmentation de capital de la société CORIS BANK INTERNATIONAL par incorporation de réserves facultatives et émission d'actions nouvelles gratuites, à raison de trois (3) actions nouvelles pour cent vingt-cinq (125) actions anciennes, la valeur théorique du Droit d'Attribution (DA) à la clôture de la séance de bourse du mercredi 20 septembre 2017 est de **985 FCFA**.

L'action CORIS BANK INTERNATIONAL BF cotera **Ex-droit d'Attribution** à partir du **jeudi 21 septembre 2017** selon les modalités ci-après :

- Cours de référence : **40 890 FCFA**
- Ecart maximum : [**37 825 FCFA ; 43 955 FCFA**]

Par conséquent, tous les ordres de bourse en attente dans le système de négociation à cette date seront annulés. Chaque SGI a la responsabilité de retransmettre de nouveaux ordres après avoir informé ses clients de cet événement.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son Siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 20 septembre 2017

Pour le Directeur Général,
Le Directeur du Département des
Opérations et des Systèmes d'Information,
Chargé de l'Intérim

Abdelkader N'DIAYE

